



JG/JP/SL

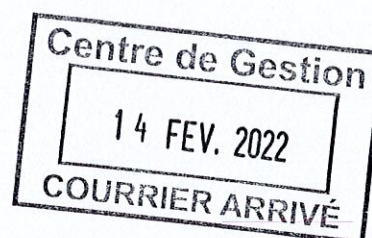
Ville de Millas

Le - 4 FEV. 2022

Monsieur le Président du Comité Technique Paritaire
Centre de Gestion de la F.P.T.

35, boulevard Saint Assisclé
B. P. 901
66901 Perpignan Cedex

Objet : Suppression de postes.



Monsieur le Président,

Je vous saurais gré de bien vouloir saisir le Comité Technique afin qu'il statue sur la suppression des postes suivants :

- * Directeur territorial à temps complet : 1 poste
- * Rédacteur principal de 1^{er} classe à temps complet : 2 postes
- * Rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet : 2 postes
- * Rédacteur à temps complet : 2 postes
- * Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet : 4 postes
- * Agent de maîtrise à temps complet : 5 postes
- * Adjoint technique à temps complet : 3 postes
- * Adjoint technique à temps non complet (22 h 30) : 1 poste
- * ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet : 9 postes
- * Chef de police municipale à temps complet : 1 poste
- * Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{er} classe à 15/20^{ème} : 01 poste
- * Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à 15/20^{ème} : 01 poste
- * Assistant d'enseignement artistique à 15/20^{ème} : 01 poste

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Jacques GARS AU

